



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE



Réunion du 11 juin 2012

Présents

Elus:

P. ESCAPIL INCHAUSPE, M. BISAUTA

Délégation Citoyenne:

V. WAGNER, B. BORNES, A-M. PIQUER JONQUIERE, C. RISPAL, N. DUVALLET, M. DAMESTOY,
A. ESMIEU

Services :

S. POURE, N. BRETON, F. LABARDE

Ordre du jour :

- 1/ Retour sur les 5èmes assemblées de secteur**
- 2/ Premier point sur la concertation antennes relais de téléphonie mobile**
- 3/ Plan de communication de la Délégation Citoyenne (rétro-planning tracts et affichettes, mode de diffusion des comptes-rendus...)**
- 4/ Questions diverses de la Délégation Citoyenne**
- 5/ Date et lieu de la prochaine Commission Extra Municipale**

Relevé de conclusions

M. Escapil-Inchauspé excuse Mme Lauqué, Mme Castel et M. Barrère.

M. Labarde se présente : il est chef de projets à la Direction des Systèmes d'Information est chargé du développement du nouveau site Internet. Il assiste à la commission afin d'être informé des besoins de la Délégation Citoyenne en terme de nouveaux médias.

1/ Retour sur les 5èmes assemblées de secteur

Nicolas Duvallet précise qu'il y avait une moyenne de 12 personnes par assemblée de secteur, une participation inférieure à celle des 4èmes assemblées de secteur. Cependant les échanges ont été instructifs, participatifs et très intéressants.

Trois axes principalement évoqués :

- le stationnement,
- la place du piéton,
- le transport en commun.

Lors des assemblées, les participants faisaient part de leur souci d'aller vers des modes de déplacement doux.

A Balichon sur 12 personnes, 9 d'entre elles venaient pour la première fois à une assemblée de secteur car elles étaient intéressées par le thème sur la mobilité.

Les membres de la DC se posent la question quant à la petite participation des habitants aux assemblées de secteur. M. Rispal pense qu'il s'agit peut être de la période qui est mal choisie : jours fériés, vacances, les Maimorables.

Martine Bisauta répond que selon elle ce n'est pas lié aux dates mais plutôt au fait qu'il est très difficile de mobiliser les habitants sur tout ce qui touche à l'intérêt général.

Les participants sont en général des personnes retraitées. Comment faire pour toucher d'autres tranches d'âge de la population ?

Quels termes utiliser afin de vulgariser ceux de mobilité, d'intermodalité ... ?

2/ Premier point sur la concertation antennes relais de téléphonie mobile

M. Escapil-Inchauspé souligne que le manque de participants à la réunion publique d'information a déçu.

Martine Bisauta indique que la plupart de ceux qui sont venus étaient opposés aux antennes-relais mais qu'elle a appris, qu'il y avait des gens dans la salle qui étaient concernés par les projets mais qui n'ont pas osé prendre la parole.

Selon Michel Damestoy, ce qui a fait un peu monter l'agressivité de certains, c'est la façon dont Free a présenté le projet et répondu aux questions/observations de l'assemblée. En revanche la présentation de SFR était parfaitement claire.

Toutefois Véronique Wagner a trouvé qu'il y avait tout de même des moments un peu difficiles lorsqu'il s'agissait de la partie technique.

Martine Bisauta répond que sur le côté technique il y a eu beaucoup d'interrogations, mais que les associations poussent pour qu'il y ait de la technicité, donc l'enjeu est la position du curseur.

La délégation précise que les cartes de représentations des campagnes de mesures ont permis l'information et le dialogue sur le sujet lors d'assemblées de secteur.

3/ Plan de communication de la Délégation Citoyenne (rétro-planning tracts et affichettes, mode de diffusion des comptes-rendus...)

Assemblées de secteur

Afin d'organiser au mieux les prochaines assemblées de secteur, la Mission Développement Durable a réalisé un tableau « rétro-planning » (cf. ci-joint, avec son annexe) précisant les différentes étapes et délais à respecter lors de l'organisation des assemblées de secteur.

En ce qui concerne les lieux de dépôt des flyers qui sont proposés, la Délégation Citoyenne doit y réfléchir.

Communication de la Délégation Citoyenne

La Mission Développement Durable propose à la Délégation de faire un blog afin de diffuser leurs informations.

François Labarde explique qu'il s'agirait d'un outil qui leur permettrait d'être indépendants car dans ce cas, ils n'auraient pas besoin de faire valider les informations qu'ils y mettraient. Ce serait comme un espace Internet qui leur appartiendrait.

Christian Rispal pense qu'ils pourraient y mettre par exemple la lettre de la DC, les comptes-rendus, les réponses apportées aux questions. Toutefois il précise qu'ils ont déjà Facebook comme moyen de communication.

François Labarde reprend les différences entre page facebook et blog afin d'aider la délégation à faire le point sur ses besoins.

Il explique qu'ils disposent de plusieurs niveaux et plusieurs possibilités :

- Facebook : qui pourrait devenir une vitrine si on interdit toute communication extérieure,
- Un blog qui serait l'intermédiaire entre la « vitrine » et la « foire à l'empoigne » car il y a la possibilité de mettre en place une validation a priori, ce qui signifierait qu'aucun commentaire ne pourrait être mis sur le blog sans leur validation préalable.

La question de la modération se pose, par contre l'idée d'une page vitrine intéresse la délégation.

Martine Bisauta indique que la possibilité d'une sorte de forum semble adaptée si les ateliers thématiques sur la mobilité se révèlent fonctionner

Si le choix du forum était retenu, la DC créerait un bureau de 3 ou 4 personnes qui seraient habilitées à valider les informations/commentaires à paraître sur le blog. Soizic Poure précise que ceux et celles de la délégation qui voudraient s'en occuper pourraient bénéficier d'une formation. L'outil Wordpress (100 €/an) est évoqué car il semblerait pouvoir répondre à leur besoin. De plus il est évolutif.

François Labarde pense que dans un premier temps, il est nécessaire que la DC cerne un peu plus leur besoin et propose à la délégation de se rendre sur Wordpress.fr afin de découvrir les exemples de mise en page. Il conclut en disant qu'ils ont déjà l'esprit de l'outil et que dès qu'ils auront le contenu, le visuel et les thèmes, une rencontre pourra être organisée.

4/ Questions diverses de la Délégation Citoyenne

Nicolas Duvallet remercie tout le monde et entre autres la Mairie pour avoir offert le goûter lors de la visite du quartier St-Bernard et précise que les membres de la DC sont très satisfaits.

L'association du quartier St-Bernard est également très satisfaite et a beaucoup participé.

5/ Date et lieu de la prochaine Commission Extra-Municipale

Il est décidé de prévoir une CEM afin de pouvoir faire un point sur la mobilité, en vue du Bulletin Municipal de décembre/janvier (remise des textes le 14 novembre).

La date du **lundi 10 septembre à 18h** dans les locaux de la Délégation Citoyenne est retenue.

Martine Bisauta informe la DC que le samedi 23 juin à 17h aura lieu la « fête du Séqué » qui permettra de réunir les habitants de ce quartier et de faire un point sur les ateliers thématiques qui ont eu lieu et l'avancée des projets à venir.

Diffusion : Membres de la commission extra-municipale de la Participation Citoyenne, Adjoints et conseillers municipaux délégués, DGS, DGAS, Directeurs